

LA DÉMARCHE AUPRÈS DE VOTRE OPCO

VOUS AVEZ TROUVÉ VOTRE ALTERNANT IDÉAL ?

Il est maintenant temps de faire la déclaration auprès de votre OPCO (AFDAS , UNIFORMATION ...). Cette procédure, va permettre à votre OPCO de prendre en charge le coût de formation, et avec un enchaînement en cascade auprès de la DIRECCTE, l'aide exceptionnelle de l'État de 8 000€ vous sera versée par l'AFP.



- 1 Si cela n'est pas encore fait, il faut vous créer un compte adhérent sur le portail de votre OPCO.
- 2 Il va vous falloir 4 documents :
 1. Le CERFA dûment rempli et signé
 2. Le devis de formation
 3. La convention de formation
 4. Le programme de formation (incluant le calendrier)
- 3 Remplissez attentivement le formulaire en ligne.
Aide ci-dessous.



02 31 91 76 55

CONTACTCAENTRAINING@GMAIL.COM

484 RUE ANTOINE DE ST EXUPERY 14760 BRETTEVILLE SUR ODON

Sur votre portail vous aurez à renseigner cela :

Coût total du module en € HT

* Coût total

9200,00 €

Total calculé automatiquement
suivant les montants saisis en
dessous

* Dont coûts pédagogiques ⓘ

8700,00 €

Montant mentionné sur devis fourni par
l'organisme de formation *

Montant maximal des frais
de 1^{er} équipement

Dont frais de matériel ⓘ

500,00 €

Dont frais de formateur ⓘ

0,00 €

Dont frais de salle de formation

0,00 €

*Montant défini au niveau national, chaque année, en fonction du diplôme préparé et de la convention collective dont vous dépendez.

**Équipement en lien direct avec la formation suivie par l'apprenti(e), choisi et fourni par l'organisme de formation qui demandera ensuite le remboursement à l'OPCO.

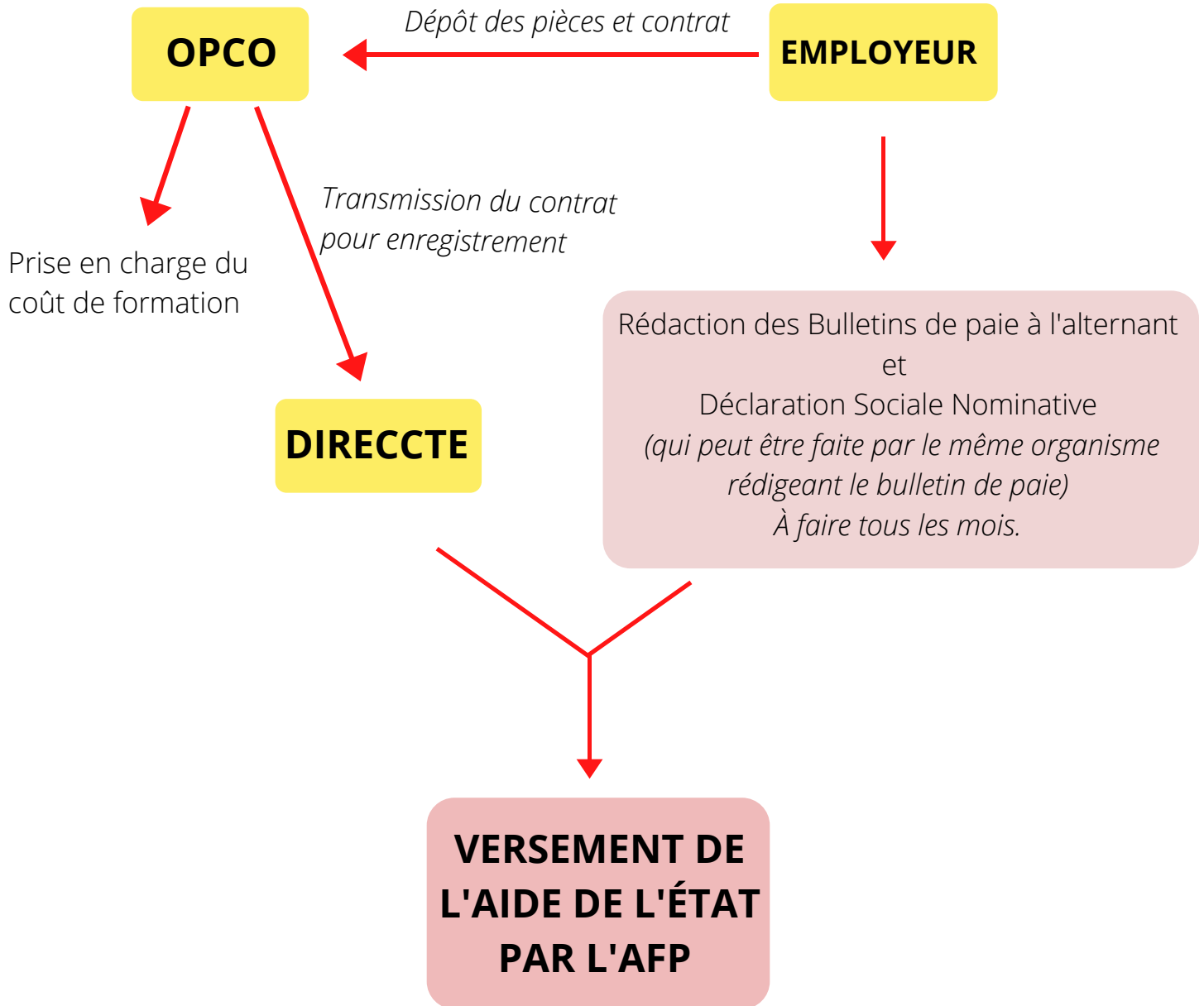


02 31 91 76 55

CONTACTCAENTRAINING@GMAIL.COM

484 RUE ANTOINE DE ST EXUPERY 14760 BRETTEVILLE SUR ODON

Pour résumer ... :



02 31 91 76 55

CONTACTCAENTRAINING@GMAIL.COM

484 RUE ANTOINE DE ST EXUPERY 14760 BRETTEVILLE SUR ODON